

à la découverte des landes de Jaunouse

Billé / Combourtillé / Parcé
Montreuil-des-Landes

Conseil général
d'Ille-et-Vilaine
Service espaces
naturels
1, avenue
de la Préfecture
35042 Rennes
Cedex
Tél. 02 99 02 36 82
www.ile-et-vilaine.fr



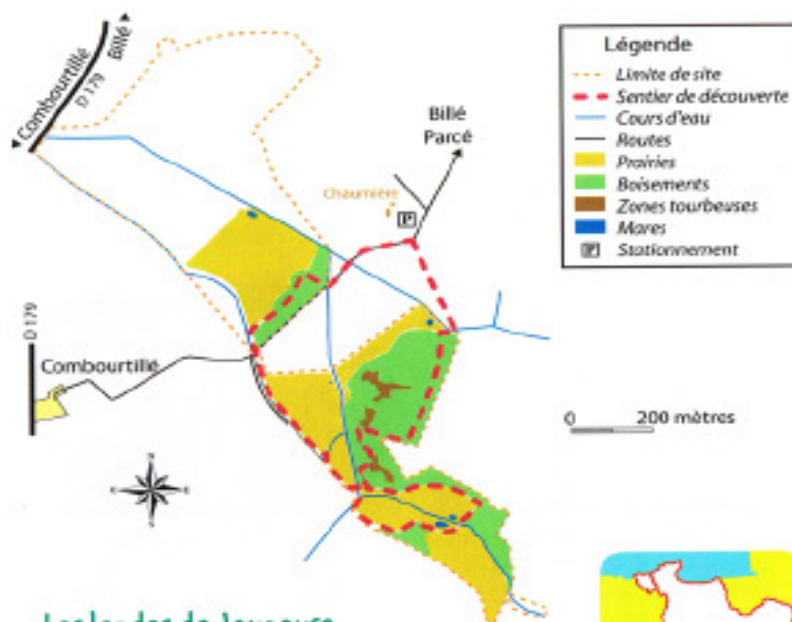
Site n° 23



Papier issu
d'une gestion
durable
des forêts

Tirage : 5 000 exemplaires
Mai 2008
Crédit photos : Bernard Olléant,
Conseil général d'Ille-et-Vilaine
La cocinelle : illustration de
Pierre Léger
Impression : Imprimerie
du Conseil général

Pour vous permettre de découvrir
un espace départemental naturel
protégé



Les landes de Jaunouse
dans le pays de Fougères



Informations pratiques

Autres espaces naturels départementaux à proximité :

- les roches du Saut-Roland à Dompierre-du-Chemin,
- l'étang de Châtillon-en-Vendelais,
- la vallée du Couesnon à Mézières-sur-Couesnon, Saint-Ouen-des-Alleux et Saint-Marc-sur-Couesnon,
- le bois de Rumigon à Saint-Aubin-du-Cormier,
- le bois de la Motte à Saint-Brice-en-Coglès,
- la tourbière de Landemarais à Parigné.

Contacts

- Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Service des espaces naturels - 02 99 02 36 82
Découvrez le jeu interactif www.illeco.fr
- Comité départemental du tourisme Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine
02 99 78 47 47 - www.bretagne35.com
- Pays touristique de Fougères
02 99 94 60 30 - www.bretagne-fougères.com
- Office de tourisme de Fougères
02 99 94 12 20 - www.ot-fougères.fr
- Mairie de Billé - 02 99 97 60 33

L'action du Conseil général

Les tourbières et zones humides sont des milieux de plus en plus rares et menacés.

C'est pourquoi le Conseil général a commencé dès 1984, au titre de la protection des espaces naturels, à acquérir des terrains sur le site des landes de Jaunouse.

Il s'agit de préserver cet espace naturel exceptionnel et fragile tout en le rendant accessible au public. D'une superficie globale de 51 hectares, le site a été aménagé dans un souci de préservation qui permet d'en apprécier la diversité paysagère.

Un autre volet de la politique du Conseil général porte sur la gestion de ces espaces naturels par agro-pastoralisme.

Ainsi, les landes de Jaunouse sont entretenues par deux espèces animales peu ordinaires : les vaches Highland Cattle et les chevaux mulassiers du Poitou.



Voche Highland Cattle : une espèce rustique originaire d'Écosse. Ses larges pattes et son poids réduit lui permettent de pâturer les milieux humides sans les détériorer.

De plus, chaque année le Conseil général organise des animations pédagogiques sur le site pour sensibiliser les collégiens d'Ille-et-Vilaine à la préservation de leur environnement.

Chevaux mulassiers du Poitou.



La faune



Salamandre tachetée.

Ces milieux humides sont très propices aux batraciens et aux insectes aquatiques car il leurs permettent d'assurer un cycle de vie complet.

Des araignées et de nombreux insectes tels que les sauterelles peuvent être observés dans les prairies et les landes humides. On y trouve notamment le criquet ensanglanté et le conocéphale des roseaux. Les mares et ruisseaux sont le royaume des libellules et des demoiselles.



Proche de la libellule, la demoiselle (ici Calopteryx verna) est plus petite et peut replier ses ailes.

Les nappes d'eau temporaires abritent triton palmé et triton marbré, salamandre tachetée, grenouille agile, rainette arboricole...

Ce foisonnement de vie n'est pas sans attirer des oiseaux. La bécassine des marais vient hiverner sur le site où l'on retrouve également l'effraie des clochers ou l'hirondelle rustique, le faucon crécerelle, le râle d'eau, la tourterelle des bois, le pic vert, le tarier pâle ou le bruant jaune.

Vingt six espèces de mammifères ont été observées sur le site tels que le hérisson, la musaraigne, la belette ou l'écureuil roux.

Rainette arboricole

La flore

Les landes de Jaunouse recèlent une flore riche et diversifiée qui nécessite une préservation particulière.

La végétation des landes humides est dominée par la bruyère à quatre angles et la molinie bleue associée à l'ajonc nain, au genêt anglais, à la callune, à l'orchis maculé ainsi qu'à diverses laïches.

Les prairies humides parsemées de jonciers abritent deux orchidées plutôt rares dans nos régions : la listère ovale et la platanthère à deux feuilles ; tandis qu'iris faux acaïe, grande glycérie, laïches, prêles, juncus...forment une végétation haute en bordure des rappes d'eau temporaires. Les zones boisées humides sont composées principalement de châtaigniers, bouleaux et chênes associés à de nombreux champignons.

Enfin, les tourbières à sphaignes encore jeunes offrent un support pour une colonisation future de plantes rares et typiques des tourbières évoluées : l'utriculaire commune est une plante carnivore curieuse que l'on peut observer sur le site.



Listère ovale.

On retrouve plusieurs espèces à protéger : le flûteau nageant, l'osmonde royale ainsi que les plantes aquatiques telles la pilulaire à globules et l'hottonie des marais. Plusieurs plantes également présentes ont été inscrites sur la liste rouge armoricaine des espèces menacées : la gentiane pneumonanthe, le gaillet faible. Merci de les respecter afin que soient maintenues toute la diversité et la richesse de ce milieu.

Osmonde royale.

